

Jusqu'à 50€ remboursés sur l'achat de votre mobile



Vérifiez que vous êtes éligible à l'offre de remboursement :

- ✓ **Vous êtes client Sosh et vous détenez l'une des offres suivantes pendant 2 mois minimum :**
Sosh mobile (hors 4,99 € et 9,99€) OU Sosh mobile + Livebox ADSL ou Fibre
- ✓ **Vous avez acheté sur Sosh.fr l'un des mobiles suivants (hors mobiles d'occasion) entre le 19/05/16 et le 11/07/16 :**
50€ remboursés sur l'achat d'un Huawei P9, Sony Xperia X, Sony Xperia Z5, Sony Xperia Z5 Compact d'un montant ≥ 51€
30€ remboursés sur l'achat d'un HTC Desire 530, Huawei Y5, Microsoft Lumia 550, Samsung Galaxy J3 d'un montant ≥ 31€

Préparez les 3 pièces justificatives suivantes :

- ✓ La **facture** datée de moins de 1 mois de votre offre Sosh (téléchargeable sur orange.fr/espaceclient)
- ✓ Le **justificatif de paiement** de votre mobile dont la date est comprise entre le 19/05/2016 et le 11/07/2016
- ✓ Le coffret de votre mobile sur lequel figure l'**étiquette** suivante :



Faites votre demande de remboursement directement par Internet :

- ✓ Connectez-vous sur <https://formulaire.services.orange.fr/1032> ou scannez le QR code suivant :
- ✓ Sélectionnez votre mobile dans la liste
- ✓ Renseignez votre N° de mobile Sosh et vos coordonnées
- ✓ Scannez ou photographiez vos 3 pièces justificatives
- ✓ Saisissez le numéro IMEI présent sur l'étiquette du coffret



Attention, vous avez jusqu'au 11/08/2016 pour nous faire parvenir votre demande de remboursement.

Suivez l'avancement de votre dossier :

La réception de votre dossier puis sa validation vous sont confirmées par email.

Votre remboursement est effectué sur votre facture mobile dans les 2 mois suivant la réception de votre dossier complet.

Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier sur : suiviodr.orange.fr

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Les DAS des modèles présentés ci-dessus sont de 0.375 W/kg pour le HTC Desire 530, 1.43 W/kg pour Huawei P9, 0.55 W/kg pour Huawei Y5, 0.63 W/kg pour Microsoft Lumia 550, 0.477 W/kg pour Samsung Galaxy J3, 0.72 W/kg pour Sony Xperia™ X, 0.75 W/kg pour Sony Xperia™ Z5, 1.07 W/kg pour Sony Xperia™ Z5 Compact. Kit mains-libres recommandé.

Conditions des offres : Offres valables en France métropolitaine du 19/05/2016 au 11/07/2016.

Remboursement sur facture du montant du forfait mensuel de l'abonnement, à compter de la facture suivant l'acceptation du dossier et sur les factures suivantes (sous réserve de rester abonné à l'offre). En cas de résiliation de l'abonnement avant remboursement complet sur facture, le remboursement de la différence sera fait par chèque. Offre différée de remboursement de 50€ ou de 30€ à valoir sur l'achat d'un des mobiles ci-dessus et la souscription simultanée à un forfait Sosh à l'exclusion des offres 4.99€ et 9.99€, sous condition d'une durée d'abonnement de 2 mois minimum à compter de la souscription. Offre également valable pour les clients avec une offre Sosh active ayant acheté leur mobile sur sosh.fr sous condition d'une durée de vie supplémentaire de leur forfait de deux mois à compter de l'envoi complet des pièces justificatives.

Remboursement sur facture dans les 2 mois suivant la réception complète des pièces justificatives demandées avant le 11/08/2016. Détails et conditions de l'offre sur sosh.fr - Toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle et ne sera donc pas prise en compte.

Les données personnelles communiquées dans les formulaires sont destinées à orange et seront utilisées dans le cadre strictement nécessaire au traitement de votre offre de remboursement.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données Vous concernant en écrivant à : Orange service clients - gestion des données personnelles - 33734 bordeaux cedex 09, en joignant la photocopie d'une pièce d'identité.